

JD
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 88-413 du 20 Octobre 1988

portant approbation du budget prévisionnel exercice 1988 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Atacora (CARDER-Atacora).-

- VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques.
- VJ le décret N° 88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-478 du 17 Décembre 1984 portant, attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- VU le décret N° 84-62 du 27 Janvier 1984 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER).
- SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 28 Septembre 1988.

DECRETE :

Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel Exercice 1988 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de la Province de l'Atacora, tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Octobre 1988

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre du Développement
Rural et de l'Action Coopérative,



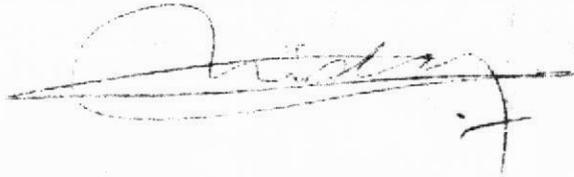
Gandonou KODJA

Le Ministre de la
Justice, Chargé de
l'Inspection des Entre-
prises Publiques et
Semi-Publiques



Soulé DANKORO
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances



Justin GNIDEHOU
Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 2 PPC 2 MDRAC 6
MPS-MF-MF-MJIEPSP 12 AUTRES MINISTÈRES 12 SGCEN 4 SPD 1 DPE-DLC-
INSAE 3 BCP 1 IGE 3 DB-DCOF-DSDV-DTCP-DI 10 DCCT-Gde Chanc. 1
PAC 8 CCIB 1 C/ATACORA 4 JORPB 1.-